

Observations de l'association Pontoise Ensemble sur l'enquête d'utilité publique concernant la rénovation du bâtiment voyageur de la gare de Cergy Préfecture

L'association citoyenne Pontoise Ensemble fondée en 2008 a pour but de favoriser les échanges, les débats, l'action commune entre habitants sur des sujets d'intérêt local, d'encourager les mobilisations citoyennes, de promouvoir la démocratie locale à Pontoise et dans l'agglomération. Nous voulons contribuer à la construction d'un projet de ville fondé sur les valeurs de solidarité et d'écologie. Nous pensons que les meilleurs défenseurs de la qualité de la vie à Pontoise, ce sont les citoyens eux-mêmes. Elle défend dans cette enquête publique sur la gare de Cergy l'intérêt des nombreux Pontoisiens utilisateurs du pôle multimodal de Cergy Préfecture et en particulier ceux des quartiers des Larris, des Maradas et du plateau Saint Martin usagers quotidiens du RER sans oublier tous les usagers qui transitent par le pôle d'échange multimodal de la gare de Pontoise.

Nous partageons le constat de l'état déplorable et inadapté de l'ensemble de la gare de Cergy préfecture et de la gare routière attenante. Nous partageons aussi le besoin de restructurer en profondeur le bâtiment voyageur et le Pôle d'échange multimodal.

Cependant nous regrettons que l'enquête publique ne vise que l'expropriation de deux cellules commerciales qui seront remplacées par d'autres commerces et ne se centre pas sur l'efficacité et l'agrément des usagers ainsi que le renforcement du sentiment de sécurité. Elle a lieu trop tard dans le planning du projet à un moment où tout est déjà complètement défini et les appels d'offres en cours de lancement.

Nous regrettons aussi que la consultation/concertation menée jusqu'à présent sur le réaménagement de la gare de Cergy-Préfecture soit bien légère au vu des enjeux et ne paraisse pas avoir permis de vraiment cerner les besoins des usagers. La réunion publique organisée le 18 juin 2018 présentait l'ensemble des aménagements nouveaux (centre commercial, parvis de la gare, gare, et les autres projets de la ZAC Grand Centre) et ne se centrait pas sur le projet qui nous concerne. La concertation organisée la même année n'a duré qu'un mois et les contacts réels avec le public y ont été assez restreints, se limitant essentiellement à des retours via des sites de présentation internet et deux rencontres de 1h30 avec des usagers en gare en 2018. Pour preuve de ce manque d'expression du public le Blog « Réaménagement de la gare de Cergy-Préfecture : donnez votre avis ! » qui est encore consultable contient en fait assez peu d'avis d'usagers.

En conséquence nous demandons au Commissaire Enquêteur d'émettre des réserves car :

L'extension de la surface de la gare se fait essentiellement au bénéfice des commerces qui occuperont plus de 1800 m² sur les 4500 de la gare. Cela donne l'impression d'une réorganisation destinée avant tout à créer de nouveaux espaces marchands sur des surfaces récupérés sur des espaces essentiellement publics.

Le manque de visibilité et le sentiment d'insécurité que génère l'accès à l'entrée secondaire de la gare côté boulevard de l'Oise ne sont pas assez pris en compte. Il faudrait traiter l'ensemble du tunnel du boulevard de l'Oise pour le rendre plus clair, moins pollué et moins anxiogène.

Aucun effort n'est fait pour agrandir et aérer l'accès intérieur de la gare vers la rue des galeries sur la dalle qui reste en l'état. Seul son débouché est modifié pour arriver directement dans la gare. Il faudrait l'agrandir et doubler l'escalator pour avoir un sens montant et un sens descendant.

L'accès aux quais n'est pas assez amélioré, il ne semble pas que l'on installe beaucoup plus de portiques les nouveaux étant légèrement plus larges que les actuels et l'expérience d'autres gares

(Saint Lazare) ne permet pas d'affirmer qu'ils soient plus rapides. Hors il y a souvent des bousculades à cet endroit lors de l'arrivée des RER. Un élargissement de cet accès s'impose.

Le nouvel emplacement de la boutique transport, très excentré par rapport au flux principal des voyageurs ne sera ni très visible ni très accessible. Il est surprenant qu'on ne l'ait pas installé dans l'emplacement commerce 3 où il aurait été directement accessible via l'accès principal.

La liaison entre le niveau gare et le niveau parvis pour les personnes à mobilité réduite et les cyclistes sont mal traités. Seul un ascenseur le permet facilement. L'escalier monumental à droite de la gare ne semble pas comporter de rampe en pente douce permettant cet accès.

L'accès vélo semble le parent pauvre de cette restructuration :

- L'ensemble des parkings vélos sont très éloignés de l'entrée principale de la gare.
- Il n'est pas prévu de parking vélo sur le parvis en dehors de la station Vél'O2.
- A l'intérieur de la gare, rien ne paraît prévu pour faciliter l'accès aux quais pour les cyclistes avec leur vélo. Les places de parking vélo abrités sont situées sous le parvis le long du boulevard de l'Oise ce qui ne sécurisera guère les possesseurs de vélos qui auront sans doute peur de laisser leur engin là à la merci de tous les vandalismes. De plus la traversée du boulevard pour se rendre à la gare sera difficile, il aurait été plus simple de positionner le double sens cyclable et les parkings vélos côté gare.
- Une série d'escaliers à proximité de la nouvelle station-service vélo et Véligo vient interrompre la continuité cyclable de l'avenue de la Poste. Cela ne pourra que perturber les cyclistes voulant garer leur vélo dans la station. Une rampe devrait être aménagée sur le côté de la station.
- La réserve potentielle d'un second parking Véligo n'est ni très accessible, ni très visible.